

APPEL À CANDIDATURES

Résidences Adamas 2024

Résidences européennes de recherche en droit

6 > 15 septembre 2024 Château de Goutelas, Marcoux (42)

Séjour de recherche dans le cadre du Prix de l'Association internationale de Droit Economique (AIDE) Date limite de candidature : 15 juin 2024















LES RÉSIDENCES ADAMAS Résidences européennes de recherche en droit

S'inspirant des **résidences d'artistes**, les résidences Adamas ont pour objectif d'explorer les enjeux contemporains du droit en favorisant les croisements entre juristes, artistes et chercheur-euse-s.

Les résidences Adamas offrent à des juristes issu·e·s de différentes disciplines du droit un séjour de recherche dans un lieu culturel et patrimonial singulier, laboratoire du droit et de la culture. Pendant une dizaine de jours, les résident·e·s disposent d'un espace pour travailler à leurs recherches en toute liberté. La résidence est également l'occasion d'échanger avec des artistes et professionnel·le·s d'autres horizons.

Le programme Adamas est porté depuis 2021 par le Château de Goutelas, Centre culturel de rencontre, en partenariat avec le Conseil constitutionnel, l'Académie internationale des principes de Nuremberg, l'Association Internationale de Droit Économique (A.I.D.E.) et l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ).

Dans ce contexte, l'AIDE décerne un prix destiné à cofinancer le séjour de recherche d'un·e chercheur·se.

© Colombe Production



COMMENT PARTICIPER?

Vous êtes chercheur.se en droit ayant soutenu votre thèse entre 2021 et 2024? Vous vous intéressez aux grands enjeux contemporains tels que les nouvelles technologies, l'environnement, la démographie, les migrations, le travail ou la santé...?

Envoyez votre CV, un résumé de votre thèse ainsi qu'une lettre de motivation synthétique, rédigés en langue française, au plus tard le 15 juin 2024 à l'adresse : info@aide-ride.org

Le/la lauréat·e sera déterminé·e à l'issue d'une pré-sélection par l'Association Internationale de Droit Économique et d'une sélection conjointe par l'Association Internationale de Droit Économique et le Château de Goutelas.

Date limite de dépôt des candidatures :

15 juin 2024

Contacts / Informations

Informations relatives à la candidature :

info@aide-ride.org www.aide-ride.org

Informations relatives au séjour :

centreculturel@chateaudegoutelas.fr www.chateaudegoutelas.fr

MODALITÉS

Les juristes participant au projet ont reçu un prix de thèse décerné par l'un des partenaires.

La résidence 2024 se déroule du 6 au 15 septembre.

Espaces de travail et hébergement

Les résident·e·s sont hébergé·e·s au château, en chambre individuelle. Des **espaces de travail** sont mis à leur disposition.

Le château est équipé de la fibre optique et du wifi.

Financement

Les résident es bénéficient d'une bourse de 500 euros.

La **pension complète** au château ainsi que les frais de transport sont pris en charge intégralement par les partenaires du programme.

Famille et enfants

Les résident·e·s peuvent venir accompagnées (sous réserve des disponibilités au château). Le séjour des personnes supplémentaires ne sera pas pris en charge.

Programme de la résidence

Les résident·e·s disposent librement de leur temps pour travailler au **projet de** leur choix au cours de la résidence. Un moment de rencontre aura lieu pendant la semaine avec l'ensemble des partenaires du programme. Au moins un moment de rencontre est également prévu avec des artistes accueilli-e-s en résidence au Château de Goutelas ; ce temps pourra prendre la forme d'un workshop.



LE CHÂTEAU DE GOUTELAS Un centre culturel de rencontre

Le Château de Goutelas, situé dans le Forez, au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, est un lieu de vie, de création et d'ouvertures multiples : spectacles, concerts, expositions, séminaires, rencontres thématiques, résidences de recherche et de création.

Labellisé **Centre culturel de rencontre** par le ministère de la Culture, Goutelas développe son projet autour de trois valeurs inscrites dans son histoire : **l'humanisme, le droit et la création**. En 1960, des bénévoles de tous horizons se mobilisent pour restaurer le château menacé de tomber en ruines, porté·e·s par l'envie de "faire ensemble" et par la vision partagée d'un lieu multiculturel. Nombre de juristes participent au chantier, contribuant à faire de Goutelas un **espace de réflexion autour du droit**, et pour le monde agricole, le terrain de confrontations d'idées.

Aujourd'hui, fort de l'originalité de son histoire, Goutelas est devenu un lieu où la création contemporaine se mêle aux débats pour explorer de grands enjeux contemporains : l'écologie et notre rapport au vivant, les droits humains, les nouvelles technologies, etc.



L'A.I.D.E.

Association internationale de Droit Economique

L'A.I.D.E. est une association scientifique internationale francophone. Elle regroupe des juristes et des économistes, des gestionnaires et des politologues, théoriciens et praticiens, qui estiment indispensable de s'engager dans une réflexion interdisciplinaire.

En vue de favoriser les échanges et la collaboration entre chercheurs, enseignants et praticiens, l'A.I.D.E. organise des colloques et des séminaires. Elle anime des réseaux de recherche et de réflexion pratiques transnationaux.

En outre, elle publie la Revue Internationale de Droit Économique, et diffuse des informations sur les activités de ses membres et sur les principales initiatives internationales prises dans le domaine du droit économique.

L'AIDE est soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

www.aide-ride.org









Histoire de l'A.I.D.E

L'A.I.D.E. est créée en 1982 à Tunis à l'initiative des professeurs Gérard Farjat, Alexis Jacquemin et Bernard Remiche, auxquels se joignent leurs collègues E. Alfandari, Lysiane Cartelier et Ali Mezghani. Rejoindront bientôt bon nombre d'autres spécialistes du droit économique.

Les fondateurs représentaient une dizaine de pays.

Désormais plus de trente pays sont présents au sein de l'A.I.D.E.: Algérie, Allemagne, Argentine, Belgique,

Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Grèce, Honduras, Hongrie, Italie, Liban, Luxembourg, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Niger, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Syrie, Tchéquie, Tunisie.

L'AIDE fut présidée successivement par Gérard Farjat (1982-1993) Claude Champaud (1993-2002) Bernard Remiche (2002-2011) Eric Balate (2011-2017) Alexia Autenne (depuis 2017)

INFORMATIONS

Château de Goutelas 277 route de Goutelas 42130 Marcoux



45 min de Saint-Etienne 1h10 de Lyon 1h10 de Clermont-Ferrand

Venir en train gares TER : Boën-sur-Lignon Montbrison Feurs

CONTACT

Léna SEUX PEYSSONNEL 04 77 97 35 43 lena.seux@chateaudegoutelas.fr

www.chateaudegoutelas.fr Réseaux sociaux @goutelas













